

**EDITORIAL**

Par Dominique Boyer,  
maire de Cruzilles-lès-Mépillat

# Le Petit Cruzillard

N°1 – AUTOMNE 2020

## SOMMAIRE

**1**

Editorial

**2**

**Municipalité**

Une énergie nouvelle en mairie

**Communication**

Plus d'actualités sur le site communal

**3**

**Projets**

Pleins feux sur le photovoltaïque

**Voirie**

Investissements pour améliorer l'état des routes

**4**

**Inondations**

Cruzilles sous les eaux

**Incendie**

Les pompiers à pied d'œuvre

**5**

**Sécurité**

Des caméras au City Stade

**Smidom**

Action de sensibilisation au tri des déchets

**6**

**Vie sociale**

Le comité de quartiers pétite d'idées

**Ecole**

Une rentrée presque normale

**Bibliothèque**

Afflux de bénévoles

**7**

**Fleurissement**

Plus belle Cruzilles !

**Mariages**

On se dit encore « oui » !

**8**

**Brèves**

## Chères Cruzillardes, Chers Cruzillards !

Avec cette lettre d'information – désormais baptisée « Le Petit Cruzillard » –, j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour la première fois depuis les élections municipales du 15 mars dernier.

Tout d'abord, je souhaite remercier celles et ceux qui ont voté pour les candidats de la liste « Une énergie nouvelle à Cruzilles » – tous élus dès le premier tour – qui m'ont désigné maire le 29 mai.

Cinq mois plus tard, plusieurs engagements de campagne se sont déjà concrétisés. Notre volonté de replacer les citoyens au cœur des grandes décisions nous a conduits notamment à consulter la population à propos du parc éolien. Avec une participation élevée et un résultat sans appel, cette démarche fut un succès. Celle-ci a permis au Conseil municipal de prendre une décision éclairée en abandonnant définitivement le projet ; un bel exemple de démocratie participative !

D'autres initiatives ont vu le jour, en particulier la création d'un comité de quartier, l'amélioration de nos outils de communication et la réfection de nos routes communales et départementales. La municipalité avance aussi à grands pas sur des nouveaux équipements financés par le photovoltaïque.

Autre engagement fort de notre projet pour Cruzilles : créer plus de lien social en redynamisant le village.

Malheureusement, la crise sanitaire a empêché la tenue des animations, nous privant de moments de partage et de rencontre. Nous y reviendrons donc plus tard, avec plus d'énergie encore !

Aujourd'hui, la priorité est de protéger les plus vulnérables d'entre nous, à la fois du virus en respectant les mesures gouvernementales et de l'isolement en gardant une attention pour chacun.

Cette crise est un appel à plus d'entraide entre voisins et plus de solidarité entre les générations.

Pendant le confinement, la municipalité s'associera tout particulièrement à cet élan. Contactez-nous si vous avez besoin d'aide ou si vous connaissez une personne isolée en difficulté.

Nous serons à vos côtés !

## Une énergie nouvelle en mairie



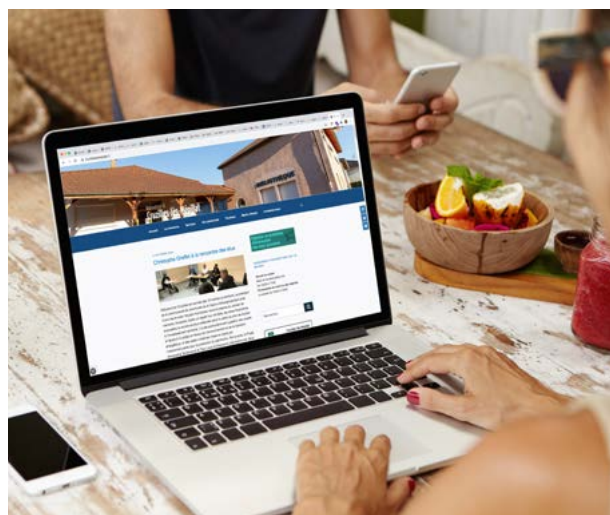
De gauche à droite : Marie-Béatrice Payet, Pierre-Olivier Contassot, Nathalie Tournier, Sébastien Teppe, Corinne Weber, François Gabillet, Céline Vernusse, Dominique Boyer, Eric Dreyfus, Anna-Maria Dufresne, Pierre Gonnard, Noëlle Marmier, Joseph Polonia, Geoffroy Varlet et Agnès Bigot.

Installée le 29 mai, la nouvelle équipe municipale compte trois « anciens » ayant déjà servi la commune par le passé. Le maire **Dominique Boyer** entame son 3<sup>ème</sup> mandat après avoir exercé successivement comme conseiller municipal puis adjoint. Elu en 2002 pour un mandat, **Joseph Polonia** est de retour à la mairie au poste de 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la **Voirie**, de l'**Assainissement** et de l'**Urbanisme**. Conseiller sortant, **Pierre Gonnard** poursuit, quant à lui, son engagement pour 6 années supplémentaires, avec notamment l'animation de la Commission **Pompiers**.

**Pour les autres, que des nouvelles têtes – ou presque !** Candidate aux élections municipales en 2014, **Noëlle Marmier**, 2<sup>ème</sup> adjointe, est déléguée aux **Affaires scolaires** et au **Fleurissement**. Comme la plupart des élus du Conseil, elle est aussi membre d'autres commissions. En charge de la **Communication**, **Geoffroy Varlet**, 3<sup>ème</sup> adjoint, s'occupe, en plus, de la Commission **Projets** dont l'une des prérogatives sera de créer un local commercial pour un magasin de producteurs. Responsable de la bibliothèque, **Corinne Weber**, 4<sup>ème</sup> adjointe, anime la Commission **Environnement & Cadre de vie**.

Parmi les conseillers : **Agnès Bigot** est vice-présidente du Smidom ; **Anna-Maria Dufresne**, co-responsable du **Comité de quartiers** avec Corinne Weber et des chemins pédestres avec Joseph Polonia, représente la commune à la Marpa de Pont-de-Veyle ; **Nathalie Tournier** s'occupe de l'**Urbanisme** ; **Céline Vernusse** est en charge de la Commission **Patrimoine et église** ; **Sébastien Teppe** cumule plusieurs responsabilités : animateur de la Commission **Associations**, correspondant Défense... et bientôt régisseur du Petit Saint-Denis ! L'équipe est renforcée par **Marie-Béatrice Payet**, **Pierre-Olivier Contassot**, **Eric Dreyfus** et **François Gabillet**, engagés dans plusieurs commissions. Le **Comité Communal d'Actions Sociales** (CCAS) est représenté par Dominique Boyer, Anna-Maria Dufresne, Céline Vernusse, Noëlle Marmier, Corinne Weber et Agnès Bigot.

➤ Plus d'infos sur le site communal : [www.cruzilleslesmepillat.fr/les-elus](http://www.cruzilleslesmepillat.fr/les-elus)



## COMMUNICATION

### Plus d'actualités sur le site communal

En attendant une refonte complète et l'ajout de nouvelles fonctionnalités début 2021, **le site internet de la commune ([www.cruzilleslesmepillat.fr](http://www.cruzilleslesmepillat.fr)) propose déjà quelques nouveautés.**

En page d'accueil, les paysages et les bâtiments de Cruzilles sont mis à l'honneur dans un splendide **diaporama de photos** fournies gracieusement par le photographe Philippe Contassot.

Le contenu du site a lui aussi évolué : **les comptes rendus des séances du Conseil municipal depuis 2017 sont disponibles** (dans la rubrique « Votre commune »). **Désormais, le site suit de près l'actualité du village, des associations, de la municipalité et de la Communauté de communes** avec plusieurs articles publiés chaque semaine par Geoffroy Varlet, en charge de la communication à la mairie.

**Les messages d'information et les alertes diffusés sur PanneauPocket sont relayés immédiatement** sur un petit écran à droite de la page d'accueil.

Avec ces changements, la fréquentation du site a doublé et ne cesse de progresser.

Bientôt, il sera possible de **publier des annonces dans un forum de discussion** (sorties, événements, dons d'objet, petits services gratuits...). D'autre part, **les associations seront mises en avant** avec l'ajout de pages qu'elles auront la possibilité de gérer elles-mêmes pour diffuser leurs informations (actualités, agendas, démarches d'adhésion...).

La création d'**une lettre d'information par courriel** est aussi envisagée.

➤ Si vous souhaitez partager une information pouvant faire l'objet d'un article sur le site ou d'un message sur PanneauPocket, contactez Geoffroy Varlet par courriel : [g.varlet@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:g.varlet@cruzilleslesmepillat.fr)

## Pleins feux sur le photovoltaïque



Après le rejet du projet éolien par les habitants puis par le Conseil cet été, c'est une autre énergie renouvelable qui agite désormais la municipalité : le solaire ! En collaboration avec le **Syndicat intercommunal d'énergie et de l'e-communication (SIEA)** et l'**Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)**, une étude est en cours pour doter le village de nouveaux équipements utiles dont le financement serait en partie assuré par des panneaux photovoltaïques. Il est notamment question de **construire un hangar sur le terrain en contrebas de l'église**, à proximité des conteneurs de collecte des déchets.

**Deux pistes sont envisagées :**

- **une approche « propriétaire »** avec un bâtiment et des panneaux financés par la commune qui percevrait alors l'intégralité des revenus générés par la vente d'électricité ;
- **une approche « hébergeur »** avec un bâtiment financé en grande partie par une entreprise privée qui, en contrepartie, exploiterait à son compte les panneaux installés sur le toit.

Entre autres usages, **ce hangar abriterait les équipements et le matériel du cantonnier**, à la fois stockés, à ce jour, en extérieur et dans le bâtiment partagé avec les pompiers. Ces derniers disposeraient alors d'un plus grand espace pour aménager et mettre aux normes leur caserne. Un atelier et un bureau sont aussi prévus.

**De plus, un autre hangar est envisagé en face de la salle polyvalente**, sur le terrain où les exposants des marchés de printemps et d'automne sont habituellement installés.

En parallèle, la municipalité réfléchit à l'opportunité d'un plan pour aider les particuliers à s'équiper de kits solaires et de dispositifs d'autoconsommation énergétique en organisant **le groupage des commandes pour négocier des prix plus avantageux**. Si cette initiative aboutit, l'origine et la qualité des produits seront particulièrement étudiées pour sélectionner les entreprises candidates au marché (durée de vie, part recyclable...), mais aussi la maintenance et le service après vente.

## Investissements pour améliorer l'état des routes



Dès le début du mois de juin, les élus en charge de la voirie sillonnaient déjà d'un bon pas le réseau routier communal, quelques jours après la création de leur commission.

Objectif : **recenser les points à risques** (nids-de-poule, racines d'arbres, accotements abimés par le passage des poids lourds...). Avec de l'enrobé à froid, les cavités les moins développées ont été bouchées par le cantonnier. Pour le reste, la commission animée par Joseph Polonia a lancé un appel d'offres.

Après plusieurs phases de négociation, **c'est l'entreprise De Gata, installée à Replonges, qui a remis l'offre la mieux-disante pour la réfection des routes communales** (pour un montant total de 28.108,52 € HT). Les travaux ont été inté-

gralement réalisés fin octobre, avec principalement le **reprofilage de la chaussée sur la route d'Illiat** (en direction de Saint-André-d'Huriat) **et sur le chemin de Mépillat**.

En parallèle, cette même entreprise, également retenue par la DDE, a mené des **travaux de réfection des routes départementales, intervenant par exemple sur la route de Cormoranche entre la salle polyvalente et le croisement avec la route de la Ronde**. Cette remise en état était attendue depuis longtemps.

Outre les réparations de chaussée, **des travaux d'élagage ont été conduits pour sécuriser la circulation**, notamment en bordure de la route des Teppes en coopération avec la commune voisine d'Illiat.

## Cruzilles sous les eaux



**Le 22 juillet, une violente pluie orageuse a provoqué une brusque montée des eaux dans plusieurs quartiers.**

Des maisons ont été inondées sur la **route du Biolay** où les pompiers de Vonnas sont intervenus rapidement avec du matériel de pompage, en renfort des pompiers volontaires de Cruzilles. Au nouveau **quartier des Quatre-Vents**, le fossé d'évacuation des eaux pluviales a débordé à l'arrière des maisons, provoquant quelques dégâts. En contrebas de **Galian** et des **Marguins**, les routes étaient submergées. C'était le cas aussi sur la route de **Boissey**, à l'entrée du hameau, dans la continuité de la rue des Promeneurs, où une profonde retenue d'eau s'est formée dans un virage.

De nombreux habitants ont signalé des toitures endommagées, des infiltrations d'eau dans les maisons, des caves et des garages inondés, des voitures immobilisées, des moteurs noyés, des chutes d'arbre après la mise à nu des racines par les coulées de boue, des routes bloquées aux **Chambards**, à **Foz**, à **Mépillat** et sur la **Route de Lagnat**...

Les bâtiments communaux ont en revanche été épargnés. Dans les communes voisines, les précipitations n'ont pas atteint le niveau de celles enregistrées à Cruzilles (plus de 120 mm en 2 heures). **La violence des intempéries a suscité de vives émotions**, notamment parmi les propriétaires d'animaux obligés de sortir sous les trombes d'eau pour mettre leurs bêtes à l'abri, les automobilistes empêchés de circuler – voire coincés dans leur véhicule – et tous ceux qui se sont employés à repousser l'eau devant leur porte.

Dans ces moments difficiles, l'entraide et la solidarité n'ont pas manqué entre voisins.

Au plus fort des intempéries, plusieurs élus, en particulier Dominique Boyer et Joseph Polonia, étaient sur le terrain pour apporter une première assistance aux personnes en difficulté et constater les dysfonctionnements à l'origine des inondations.

Le lendemain, **une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposée à la Préfecture** (celle-ci est restée sans réponse et n'a donc malheureusement pas été acceptée) et **un formulaire a été ajouté sur le site communal pour permettre aux habitants sinistrés ou confrontés à des problèmes récurrents de montée des eaux d'en informer la mairie** (ce formulaire reste disponible à partir d'un bouton en page d'accueil).

La DDE a rapidement effectué des réparations sur les routes départementales. De son côté, la commission voirie a entrepris de **vérifier la conformité des dispositifs d'évacuation des eaux pluviales de la commune et le bon entretien des fossés**, en particulier dans les zones signalées par les habitants, afin d'engager sans tarder les actions correctives qui s'imposent. **Les fossés en bordure de la route du Biolay ont ainsi été désherbés et creusés à la rigoleuse, et les bacs de retention d'eau à l'entrée du quartier des Quatre-Vents débroussaillés et approfondis.**

Malgré le caractère exceptionnel de cette inondation, le risque d'une récurrence est réel en raison des épisodes de sécheresse et d'orages violents de plus en plus fréquents. C'est pourquoi la municipalité restera, à l'avenir, particulièrement vigilante à l'entretien des évacuations et à la conformité des installations.

## INCENDIE

### Les pompiers à pied d'œuvre

**Le 13 juillet**, les pompiers volontaires de Cruzilles, qui disposent depuis cet été d'un véhicule de première intervention flambant neuf, sont intervenus pour éteindre l'incendie accidentel d'une haie à proximité de leur caserne sur la route d'Illiat.

Aucun blessé à déplorer. Les boîtes aux lettres du restaurant scolaire et du Sou des écoles, endommagées par les flammes, ont été remplacées. A la place de la haie détruite, la municipalité envisage la construction d'un mur d'enceinte ajouré.



## Des caméras au City Stade



Musique trop forte, éclats de voix, frappes bruyantes avec des ballons en cuir sur les poteaux et les rambardes métalliques... Depuis l'installation du City Stade aux abords de la salle polyvalente, la vie des riverains de la route de Cormoranche est régulièrement perturbée par les nuisances sonores, parfois à des heures tardives.

**1<sup>ère</sup> mesure** décidée par la nouvelle équipe municipale pour aider les habitants concernés : **l'installation d'un dispositif de 4 caméras** par l'entreprise Brunet afin de dissuader l'excès de décibels, mais aussi contrôler le bon usage et le maintien de la propreté des conteneurs de collecte des déchets situés à l'arrière de la salle polyvalente.

**2<sup>ème</sup> mesure : des interventions préventives en soirée auprès des usagers du City Stade** : alertés par les riverains,

les élus Dominique Boyer et Joseph Polonia se sont rendus plusieurs fois sur place pour parler avec les personnes responsables des nuisances sonores et rappeler les règles de civilité, rapportant par la suite au Conseil qu'il s'agit le plus souvent de « *jeunes habitants des communes voisines qui n'ont pas conscience de créer des problèmes et se montrent ouverts au dialogue* ».

**3<sup>ème</sup> mesure : le vote et l'affichage d'un arrêté municipal pour définir précisément les règles d'utilisation du City Stade et les interdits** (fumer, consommer de l'alcool, pique-niquer, émettre des bruits gênants par leur intensité ou leur durée sur l'aire de jeux...).

Désormais, les infractions sont sanctionnées d'une amende de 38 €.

## Action de sensibilisation au tri des déchets



Fin septembre, Agnès Bigot, vice-présidente du Smidom et conseillère municipale à Cruzilles, et Christèle Forêt, membre du syndicat mixte, ont effectué, pendant une matinée, un **contrôle bienveillant des déchets que des usagers s'apprêtaient à jeter** dans les conteneurs en contrebas de l'église.

Cette action préventive avait pour objectif de **sensibiliser aux bonnes pratiques**, mais aussi **vérifier la compréhension de la signalétique** que le Smidom améliorera dès ce mois-ci avec un nouvel adhésif. Parmi les 5 personnes contrôlées, aucune n'a réussi un sans-faute, démontrant que les consignes de tri ne sont pas toujours respectées ou comprises.

**En cause le plus souvent : les sacs, les suremballages et les films en plastique** ; ces déchets ne sont pas recyclables et ne sont donc pas collectés dans les points d'apport volontaire, tout comme les pots de yaourt, la vaisselle cassée, les grands cartons (type colis postaux) et les barquettes en polystyrène. **Autre problème constaté lors des contrôles : les**

**déchets sont parfois jetés dans les mauvais conteneurs.** Il n'est pas rare de trouver des cartons dans le bac bleu réservé aux papiers et des bouteilles en verre dans le bac jaune parmi les emballages recyclables en carton, en plastique ou en métal. **Pire, certains abandonnent des débris aux abords des conteneurs**, notamment les boîtes en carton qui leur servent à apporter leurs déchets ; la caméra de surveillance installée au printemps a mis en lumière cette pratique regrettable.

Il en va pourtant de l'intérêt et de la responsabilité de chacun de respecter les consignes de tri et de maintenir la propreté des points de collecte. La municipalité remercie d'ailleurs la grande majorité des usagers qui y consentent naturellement, et informe que les contrevenants sont désormais passibles d'une amende de 50 €.

➤ **Plus d'infos sur les consignes de tri :**  
[www.cruzilleslesmepillat.fr/smidom](http://www.cruzilleslesmepillat.fr/smidom)

## Le comité de quartiers pétille d'idées



Fin juillet, le tout nouveau comité de quartiers, créé par la nouvelle municipalité et animé par Anna-Maria Dufresne et Corinne Weber, s'est réuni pour la première fois, quelques semaines après un appel très suivi aux candidatures des représentants (de 1 à 4 candidats par quartier y ont répondu). Après un tour de table et quelques explications sur la répartition des secteurs, le comité a choisi de ne pas imposer de titulaires et de suppléants, et de laisser les représentants s'organiser par eux-mêmes.

**Plusieurs sujets ont été abordés** : l'accueil des nouveaux habitants, la solidarité entre voisins, la surveillance des maisons pendant les vacances, les transports publics, le covoiturage, les marchés de printemps et d'automne, le prêt de matériel par la mairie pour les fêtes de quartiers, la tenue d'un registre de déclaration des personnes vulnérables... La distribution du livret d'accueil, en cours de

conception par la Commission projets, a aussi été évoquée. Cette prise de contact très positive entre des participants motivés s'est prolongée dans la bonne humeur après la séance, permettant aux représentants de faire plus ample connaissance. La prochaine rencontre aura lieu dès que les réunions seront de nouveau autorisées.

■ **Les représentants** : à Boissey : **Carole Chevalier** et **Claude Bosch** ; à Cruzilles-Est et Route de Saint-André : **Jacques Monin** et **Denis Serrand** ; à Cruzilles-Est Le Haut : **Mireille Pedoux** et **Florimond Jaussaud** ; à Foz : **Didier Gerbeau** ; à Lagnat : **Samira Chelghaf** ; à La Ronde : **Antoine Duprat** et **Cécile Marseille** ; au Bourg : **Alain Rollier** et **Sandrine Chabert** ; aux Chambards : **Caroline Clément** ; à Mépillat : **Patrice Monnet** ; Route de Pont-de-Veyle : **Anna-Maria Dufresne**.

## ECOLE

### Une rentrée presque normale



Pour les 75 élèves de l'école, la rentrée scolaire s'est déroulée en toute sérénité, dans le respect du protocole sanitaire. Répartis en 3 classes de la petite section au cours préparatoire, **les enfants ont vite repris leurs habitudes au contact d'un personnel enseignant apprécié et dévoué** qui fait preuve d'une grande capacité d'adaptation depuis mars pour maintenir la continuité pédagogique.

En sous-effectif à la rentrée, l'équipe a reçu le renfort de **Lolita Trémerie** au restaurant scolaire qui participe au service en salle et au ménage, après un intérim de quelques semaines de Laure Vernay, secrétaire de mairie, et d'autres bonnes volontés de la municipalité et de la commune.

A la garderie – désormais dirigée par Catherine Leduc –, la commission « Affaires scolaires », animée par **Noëlle Marmier**, a contribué à quelques améliorations : installation d'un rideau occultant, retouches de peinture, acquisition de jeux et de fournitures... D'autre part, **l'école est désormais dotée d'une photocopieuse couleurs** ; un gain de temps appréciable puisque les photocopies en quadrichromie étaient auparavant imprimées en mairie.

## BIBLIOTHÈQUE

### Afflux de bénévoles

Fermée pendant le confinement, la bibliothèque a rouvert ses portes le 20 juin avec un protocole sanitaire strict. Dès le premier jour, plus de 200 livres ont été rapportés par une trentaine d'habitants, et plus de 70 ouvrages empruntés. Les acquisitions du printemps ont connu un joli succès (sauf changement, les prochains achats se feront à l'automne après la remise des prix littéraires).

**Depuis la rentrée, c'est Corinne Weber qui anime l'équipe de 12 bénévoles parmi lesquels 6 nouveaux membres.** Avec ce renfort, les projets fusent. Les scolaires sont dorénavant conviés à des ateliers de lecture chaque mardi matin (les 3 classes de Cruzilles y participeront successivement jusqu'aux vacances d'été). **En décembre pour le mois des contes, des « Petites histoires en attendant Noël » seront lues (les 3 et 8 dans la salle d'animation) puis la conteuse Armelle Monin animera un spectacle (les 14 et 18 dans la salle des Fêtes), sauf annulation en raison du contexte sanitaire.**



■ **Horaires d'ouverture** :  
Samedi de 9h30 à 12h.  
Mardi de 9h à 12h  
(réservé aux scolaires).  
Mercredi de 16h à 18h30.

## FLEURISSEMENT

# Plus belle Cruzilles !



**Cette année, le confinement au printemps a tout chamboulé, y compris le fleurissement de la commune.**

En raison de l'installation tardive du nouveau Conseil, il a fallu attendre début juin pour commander les plants. Avec des stocks au plus bas chez les fournisseurs, le choix des variétés fut limité en quantité.

**La commission a donc concentré ses premiers efforts sur le centre du village.** Après plusieurs réunions préparatoires et un appel aux bénévoles, c'est une vingtaine d'habitants, équipés de plantoirs et de râpeaux, qui se sont réunis le 13 juin pour lancer les grandes manœuvres d'embellissement. **Plus de 800 plants achetés à l'entreprise Centre Est Plantes à Grièges ont été mis en terre**, pour créer notamment de splendides massifs tricolores devant la mairie et au pied du monument aux morts, et remplir les bacs à fleurs et les parterres aux abords de l'école, de la salle des Fêtes et de la salle polyvalente. La semaine suivante, c'est la Croix-de-Lagnat qui accueillait de nouvelles plantes vivaces.

Par la suite, la commission animée par Noëlle Marmier, composée de huit membres, a fait preuve d'une belle créativité en installant un **massif à thème à l'angle du parking de la mairie**. Conçu autour d'un vélo de marque Rhonson à l'âge indéterminé et aux sacoches garnies de géraniums, le parterre a très vite accueilli une drôle de petite famille

créée par Nicole Millon à partir de petits pots en terre, peints et assemblés avec soin.

A l'approche des fêtes de fin d'année, d'autres projets audacieux sont à l'étude, notamment la **création d'un massif sur le thème de Noël**.

Pour y parvenir, **la commission renouvelle son appel aux dons d'objets** (pots bruts en terre cuite, pommes de pin, paniers en osier, rubans, cordelettes, vieux saladiers, coupelles, parapluies anciens, peintures extérieures, décorations de Noël...) **et aux bonnes volontés** (pour des petits travaux de restauration d'objets, de peinture et de menuiserie). **Si vous souhaitez participer, contactez Noëlle Marmier par courriel ([n.marmier@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:n.marmier@cruzilleslesmepillat.fr)) ou appelez le secrétariat de la mairie (03 85 31 52 27) qui fera suivre vos coordonnées.**

Un grand merci pour votre aide, et aussi à celles et ceux qui contribuent chaque jour à l'embellissement de la commune en prenant soin de leurs extérieurs !

### ■ Les membres de la commission fleurissement :

**Emmanuel Bernardot**, **Pauline Bernollin**, **Pierre Gonnard** (*conseiller municipal*), **Roger L'Orphelin**, **Noëlle Marmier** (*2<sup>ème</sup> adjointe et animatrice de la commission*), **Nicole Millon**, **Olga Tepe** et **Sébastien Tepe** (*conseiller municipal*).

## MARIAGES

# On se dit encore « oui » !

Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, la mairie de Cruzilles a accueilli 4 mariages depuis l'installation du nouveau Conseil municipal fin mai. Premier couple à convoler après le confinement de printemps, **Marion Soule** et **Ludovic Govin**, domiciliés à La Bertilière, se sont dits « oui » le 18 juillet devant le maire Dominique Boyer. Ce dernier a aussi reçu le consentement d'**Alexane Dugardin** et **Laurent Bertholio**, habitants de la route de Lagnat, le 2 octobre. En septembre, Noëlle Marmier, 2<sup>ème</sup> adjointe, a célébré les mariages de **Lydia Paganini** et **Sylvain Gregori Martinez** le 12 puis de **Marina Piot** et **Geoffrey Florido** le 26 (en photo), respectivement domiciliés route de Saint-André et au quartier des Quatre-Vents. La municipalité souhaite beaucoup de bonheur aux nouveaux époux !



# Les Brèves ...



## Une épicerie devant ma porte

Depuis cet été, Hélène Danjean, sympathique entrepreneuse de 38 ans, est de passage à Cruzilles chaque mardi après-midi à bord de sa camionnette pour proposer des produits d'alimentation générale en porte-à-porte. Pratique si vous souhaitez vous approvisionner à bon prix en évitant la foule et les déplacements dans les grandes surfaces. **Pour demander le passage de l'épicerie « Gr'ain de sel » par chez vous, contactez Hélène par téléphone ou par WhatsApp au 06 59 13 94 49** (ou par courriel à l'adresse [helene.danjean@sfr.fr](mailto:helene.danjean@sfr.fr)). L'activité est maintenue pendant le confinement.



## Ensemble, localisons les bornes de propriété

L'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) mène une campagne de recensement des bornes de propriété afin de protéger les points de repère du plan cadastral et préserver notre patrimoine. Un appel est lancé aux propriétaires fonciers, agriculteurs, forestiers, randonneurs... **Si vous souhaitez participer, téléchargez l'application mobile gratuite Aléa, développée par l'IGN, pour signaler une borne en 3 gestes.**



## Grande enquête sur les pratiques alimentaires

La Communauté de communes de la Veyle travaille à la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial qui s'appuiera sur les ressources et les initiatives déjà en place pour favoriser la consommation de produits locaux de qualité et améliorer l'offre alimentaire. Les habitants sont appelés à répondre à un questionnaire afin de dresser un état des lieux des pratiques de consommation sur le territoire. Il est important qu'un grand nombre de personnes y participent pour obtenir des résultats significatifs.

➤ **Plus d'infos sur le site communal :**  
[www.cruzilleslesmepillat.fr/projet-alimentaire](http://www.cruzilleslesmepillat.fr/projet-alimentaire)



## Appel aux conscrits de la classe en « 1 »

2021 approchant à grands pas, les conscrits de la classe en « 0 » sont prêts à passer le relais aux conscrits de la classe en « 1 » pour organiser les prochaines manifestations de l'association et faire perdurer cette belle tradition festive dans notre village. Toutes les personnes concernées qui souhaitent participer sont invitées à se faire connaître en contactant **Gilles Besson, président de l'association, au 06 70 04 45 96.**



## Pensez à déclarer vos ruches

**Avant le 31 décembre**, les apiculteurs ont l'obligation de déclarer leur ruche dès la première colonie d'abeilles détenue. Cette démarche sert plusieurs objectifs : connaître l'évolution du cheptel apicole, améliorer la santé des abeilles en adaptant la gestion sanitaire aux effectifs et mobiliser des aides européennes pour la filière. Une procédure de déclaration simplifiée est disponible sur le site internet du ministère de l'agriculture : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



## Le PLUi en phase de projet

Lancée en 2018 par la Communauté de communes, l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** franchira une nouvelle étape **le 17 novembre** avec la présentation d'un premier projet en mairie (sous réserve d'un maintien). Pour rappel, l'objectif de cette démarche est de définir une politique d'aménagement du territoire cohérente à l'échelle des 18 communes au travers de plusieurs grandes thématiques (habitat, commerce...).



## Une infirmière à Cruzilles

Installée au 135 rue des écoles, **Angélique Bayer**, infirmière diplômée d'Etat, exerce à son cabinet ou à domicile partout sur la commune. Carte Vitale acceptée. **Pour contacter Angélique : 07 72 35 94 96 (ou 03 45 30 15 51).**

## Contact

**Mairie de Cruzilles-lès-Mépillat**

5 route d'Illiat

01290 Cruzilles-lès-Mépillat

**Ouverture au public**

Mardi et vendredi après-midi

de 13h30 à 17h

Permanence du maire ou des adjoints :

le samedi de 10h à 12h.

**Par téléphone**

03 85 31 52 27

**Par courriel**

**Secrétariat**

[mairie@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:mairie@cruzilleslesmepillat.fr)

**Dominique Boyer**, maire

[d.boyer@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:d.boyer@cruzilleslesmepillat.fr)

**Joseph Polonia**, 1<sup>er</sup> Adjoint

*Voirie, Assainissement, Technique et Urbanisme*

[j.polonia@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:j.polonia@cruzilleslesmepillat.fr)

**Noëlle Marmier**, 2<sup>ème</sup> Adjointe

*Affaires scolaires et Fleurissement*

[n.marmier@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:n.marmier@cruzilleslesmepillat.fr)

**Geoffroy Varlet**, 3<sup>ème</sup> Adjoint

*Communication et Projets*

[g.varlet@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:g.varlet@cruzilleslesmepillat.fr)

**Corinne Weber**, 4<sup>ème</sup> Adjointe

*Environnement & Cadre de vie et Bibliothèque*

[c.weber@cruzilleslesmepillat.fr](mailto:c.weber@cruzilleslesmepillat.fr)

## S'informer

**L'actualité de la commune**

[www.cruzilleslesmepillat.fr](http://www.cruzilleslesmepillat.fr)

**Les alertes et informations sur mobile**

Téléchargez gratuitement l'application

**PanneauPocket** puis ajoutez

**Cruzilles-lès-Mépillat** dans vos favoris.



## Le Petit Cruzillard (N°1)

Rédaction et mise en page : **Geoffroy Varlet**.

Imprimé, plié et distribué par la mairie.

Novembre 2020.